

---

## Colère et indignation

RGPP, Livre blanc, LPM : des sigles, des mots. Lequel sera le nez rouge de l'autre ?

La société change, de nouveaux besoins se font sentir tandis que d'autres n'apparaissent plus comme des priorités. C'est pourquoi les missions de l'État doivent être en permanence interrogées pour s'assurer qu'elles correspondent toujours et au mieux aux besoins des citoyens. L'administration est appelée à suivre les évolutions de la société et **la Cfdt soutient** la mise en place d'**une démarche d'évaluation** des politiques publiques pour s'assurer régulièrement de leur pertinence, de leur efficacité et de leur coût.

Cette démarche nécessaire n'est pas la voie empruntée par le gouvernement dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Par deux fois, le président de la République nous a livré un **catalogue de mesures disparates**, sans aucune vue d'ensemble, sans projet à moyen ou long terme, sans ambition pour l'État.

La réforme de l'État mérite pourtant bien plus que cette **approche purement comptable**, menée par une poignée de hauts fonctionnaires avec l'aide de cabinets d'audit privés. Il aurait été souhaitable d'associer le Parlement, les partenaires sociaux et les usagers pour mener avec succès une réforme d'une telle envergure. Privés de débat, les citoyens doivent se contenter de slogans politiques simplistes comme le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Mais de quels fonctionnaires parle-t-on ? Quels sont les domaines où l'État souhaite se désengager ? **Sur ces questions essentielles, le gouvernement ne s'exprime pas.** Quelle analyse des réformes a été faite ? Quel retour d'expérience de ce qui a bien fonctionné et de ce qui doit être amélioré ? Silence dans les rangs.

Faire comprendre à des fonctionnaires qu'il va falloir faire des efforts, alors que le gouvernement a fait une erreur fiscale dès son arrivée, avec le paquet fiscal, ce n'est pas simple. Dans tous les pays, lorsque ces réformes ont été faites les gouvernements se sont donnés du temps pour réussir : près de 10 ans en Allemagne dont notre président veut s'inspirer. De plus, réorganiser a un coût. Dans un premier temps, il faut dépenser pour faire des économies. Pas une entreprise digne de ce nom ne lancerait une réforme de ses structures de la manière dont le fait le gouvernement. Un chef d'entreprise qui s'y risquerait, verrait la porte de sortie grande ouverte et il serait prié de la prendre.

« En procédant de la sorte, le gouvernement se prive de l'adhésion de l'encadrement supérieur et se coupe de l'ensemble des fonctionnaires qui attendent avec crainte chaque nouvelle mesure » souligne Anousheh Karvar, secrétaire nationale en charge de la réforme de l'État.

Les 7 milliards d'économies attendus représentent une partie du cadeau fiscal fait à l'été 2007. Il aurait été préférable de les investir pour se donner le temps nécessaire à la réussite par la concertation, la réflexion en associant les agents, les partenaires sociaux, les parlementaires.

Au lieu de cela, au ministère de la Défense, la réflexion est conduite par quelques personnes, principalement des militaires. **Quelle place ont les personnels civils dans cette réforme ?** En campagne électorale, Nicolas Sarkozy avait déclaré en mars 2007 : « Il conviendra de confier davantage les tâches administratives aux civils car le statut de militaire doit être réservé au cœur de métier, sous peine de confusion des genres et de mauvaise affectation des ressources (...). » Un vœu pieu, sans aucun doute, les promesses n'engagent... Sur le terrain, **les postes à responsabilité sont rarement occupés par des personnels civils**, surtout dans les états-majors et services communs. La hiérarchie militaire propose, la plupart du temps, ces postes à d'anciens militaires pour faciliter leur reconversion.

Ce qui n'empêche pas les militaires de se sentir exclus des réflexions, des décisions actuelles. Certains sont même solidaires (en silence) des actions syndicales, voire les encouragent. Des documents, dits de travail par le ministre lui-même, sont livrés à la presse sans que l'on sache vraiment d'où ils proviennent... Toutes ces situations conduisent à un réel malaise dans les centres, quelles que soient leurs directions.

**La CFDT a proposé au ministre de la Défense et à ses services** de mettre en place une méthode qui pourrait conduire à un accord avec les organisations syndicales dans le cadre d'un dialogue social modernisé. Elle proposait que soit défini un cadre institutionnel pour l'instance de concertation afin de mettre en place un calendrier des réformes prenant en compte : l'identification des missions de Défense, la mise en place d'une réelle GPEC conduisant à définir les métiers de demain et les formations internes nécessaires pour les personnels civils, l'impact géographique des décisions (conséquences et compensations), les critères d'externalisation et enfin les mesures d'accompagnement social. Cette suggestion, accueillie avec intérêt, s'est traduite par des propositions de l'administration qui se résument à une négociation des mesures d'accompagnement.

Pour la CFDT, il n'est pas temps de négocier ces mesures. Elles devront l'être mais ne mettons pas la charrue avant les boeufs. Attachons-nous à rendre réellement plus efficace le fonctionnement de notre ministère, donnons aux personnels civils la place qui leur revient. L'aménagement du territoire n'est pas dans les prérogatives du ministère de la défense ce qui ne veut pas dire que le gouvernement n'a pas de responsabilités dans ce domaine. **Des arbitrages sont nécessaires.**

Et le livre blanc ? Il permettra sans doute de justifier toutes les conclusions de la RGPP. Le Président de la République n'avait-il pas dit lors de l'installation de la commission du livre blanc : « Les livres blancs sur la défense et la sécurité nationale ... traduisent concrètement l'ambition de l'Etat sur l'essentiel, c'est-à-dire la survie de la nation. Et dans ce domaine, je fais mienne la phrase du général de Gaulle : " *La défense ! C'est la première raison d'être de l'Etat. Il n'y peut manquer sans se détruire lui-même*". »

Une fois de plus, dans ce domaine comme dans d'autres, **il y a les paroles et il y a les actes.** Dans le cadre de la RGPP et du livre blanc, ils s'éloignent de plus en plus les uns des autres.

Pour connaître les propositions de CFDT Cadres,

rendez-vous sur le site [www.cadres-plus.net](http://www.cadres-plus.net)

**Cadres Plus**

**Le site de la CFDT Cadres**